
PLATEFORME PÉDAGOGIQUE



1945 RUE MULLINS, SUITE 180
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3K 1N9
514-932-9336

DERNIÈRES MODIFICATIONS JUIN 2025

TABLE DES MATIÈRES

1. Orientations générales	5
1.1. Introduction	5
1.2. Mission	5
1.3. Valeurs	5
1.3.1. Le plaisir	5
1.3.2. L'estime de soi	6
1.3.3. La socialisation	6
1.3.4. L'exploration	6
1.3.5. L'environnement	7
1.4. Objectifs	7
1.4.1. Assurer le bien-être, la santé et la sécurité des jeunes enfants fréquentant le CPE.	7
1.4.2. Offrir un milieu de vie propre à accompagner les jeunes enfants dans leur développement global de leur naissance à l'entrée à l'école ;	7
1.4.3. Contribuer à prévenir l'apparition de difficultés liées au développement global des jeunes enfants et favoriser leur inclusion sociale.	8
2. L'application du Programme éducatif	8
2.1. Approches éducatives	8
2.1.1. L'humanisme : L'enfant est au centre de ses apprentissages !	8
2.1.2. La théorie de l'attachement : Renforcer le lien affectif significatif d'attachement envers l'adulte !	8
2.1.3. L'apprentissage actif et accompagné : L'apprentissage par le jeu et le rôle de l'éducateur, éducatrice	9
2.1.4. Approche centrée sur le développement global de l'enfant	9
2.1.5. La pédagogie ouverte et participative, une pédagogie cohérente qui rend les enfants autonomes et heureux de découvrir, explorer, apprendre.	10
2.1.6. Intervention démocratique	10
3. Les domaines de développement	11
3.1. Le domaine physique et moteur	11
3.2. Le domaine social et affectif	12

3.3. Le domaine cognitif	13
3.4. Le domaine langagier	14
4. Activités prévues pour l'application du programme éducatif.....	15
4.1. L'horaire de la journée	15
4.2. Les types d'activités	15
4.3. Les activités de routine	15
4.4. Les périodes de jeu	16
4.4.1. Les poupons	17
4.5. La structuration des activités	17
4.5.1. L'arrivée de l'enfant.....	17
4.5.2. La collation et les repas.....	17
4.5.3. Les périodes de jeu intérieur ou extérieur.....	17
4.5.4. Les activités en petit groupe et/ou grand groupe.....	18
4.5.5. La sieste	18
4.5.6. Le départ.....	18
5. Les saines habitudes de vie.....	18
5.1. L'activité physique.....	18
5.2. Les saines habitudes alimentaires	21
6. Les 4 dimensions de la qualité éducative	22
6.1. La qualité de l'interaction entre le personnel éducateur et les enfants	22
6.2. La qualité des activités offerte aux enfants	23
6.3. La qualité de l'aménagement des lieux et du matériel.....	24
6.4. La qualité de l'interaction entre le personnel educteur et les parents.....	25
7. Le processus de l'intervention éducative	26
7.1. L'observation	26
7.2. L'action éducative	27
7.3. La réflexion, la rétroaction	27
8. Dossier éducatif de l'enfant (DEE)	27
8.1.1. Portrait périodique (PP)	28
9. L'adaptation et l'intégration à la vie en collectivité.....	28
9.1. La transition scolaire	28

9.2. Le modèle écologique	30
9.3. Le CPE impliqué dans sa communauté	30
10. Bibliographie	30

1. Orientations générales

1.1. Introduction

La plateforme pédagogique du CPE Les enfants de l'Avenir se veut la concrétisation de l'esprit qui anime notre équipe, pédagogiquement stimulée et solidaire. C'est un outil de référence et de cohérence, pour le respect des enfants et des adultes, parents et membres du personnel. Elle illustre aussi l'intégration du Programme éducatif des services de garde du Québec- *Accueillir la petite enfance (2019)*. Nous nous sentons à l'aise avec la philosophie et les fondements éducatifs que ce dernier véhicule et il correspond à notre conception du développement global de l'enfant et de son rôle actif dans l'apprentissage.

1.2. Mission

Développer une vision globale de l'application du programme éducatif dans le but d'offrir un service de garde de qualité et soutenir le développement harmonieux des jeunes enfants !

Ce document est le fruit d'une série de rencontres au cours desquelles l'équipe éducative a fait le point sur les principes éducatifs qui la guident.

En effet, l'équipe éducative partage les valeurs et orientations décrites dans le chapitre qui suit, et affirme qu'elles doivent se refléter à tous les niveaux de leur action éducative, c'est à dire la structuration de l'environnement et des activités, les relations avec les enfants, la collaboration avec les parents et le travail d'équipe.

1.3. Valeurs

La transmission des valeurs demeure, sans aucun doute, une des tâches qui demande une cohésion constante de la part de l'ensemble du personnel du CPE. La transmission des valeurs privilégiées sous-entend que les membres du personnel adhèrent à celles-ci et comprennent la finalité de chacune d'elles. De plus, il est important que le personnel soit conscient que c'est à travers le vécu quotidien, donc les gestes et les actions posés, qu'il transmet les valeurs privilégiées. Il est donc primordial d'atteindre une grande cohérence entre le discours et l'agir afin de maximiser l'impact du pouvoir de l'exemple.

Au centre de la petite enfance Les enfants de l'Avenir cinq valeurs éducatives sont privilégiées : le plaisir, l'estime de soi, la socialisation, l'exploration et l'environnement.

1.3.1. Le plaisir

Il existe une forme de plaisir que l'on peut ressentir à tout âge car il exprime un élan naturel qui permet de prendre le temps et la mesure du moment présent. La valeur « plaisir » s'observe dans l'intangible à travers des sourires, des fous rires, des moments doux qui peuplent le quotidien en entraînent une saine complicité entre adultes et enfants. Le dynamisme, la joie de vivre, la créativité et la recherche d'expériences stimulantes font partie de l'environnement éducatif.

L'approche pédagogique du CPE requiert un rythme de vie adapté aux enfants, un milieu de vie où les adultes prennent le temps d'écouter, de jouer et de réfléchir ensemble. Le plaisir est une valeur primordiale au CPE Les Enfants de l'Avenir et une expression d'une liberté qui se dessine au jour le jour.

1.3.2. L'estime de soi

Le développement de l'estime de soi de l'enfant passe avant tout par le respect de son unicité. Il se consolide par le biais des interactions positives, de la reconnaissance de ses pairs et de ses figures d'attachement. Le besoin d'estime de soi, de confiance en soi, de faire seul une tâche à sa mesure, de faire ses propres choix et de s'affirmer crée les conditions pour que s'établissent une estime de soi forte.

Au CPE Les enfants de l'Avenir, l'ensemble des acteurs du milieu s'entendent sur l'importance de porter un regard positif sur l'enfant. Ils mettent en place des pratiques visant à encourager l'estime de soi : la débrouillardise par la recherche des solutions créatives, le développement des habiletés sociales et affectives et le développement du sens des responsabilités et de l'initiative.

1.3.3. La socialisation

Le projet pédagogique du CPE repose sur la concertation des différents partenaires de la relation : les enfants, les parents et les professionnels. La socialisation est un processus complexe qui fait appel à l'interaction entre les gens et plus précisément à la relation qui s'établit entre les êtres humains. Le résultat de cette interaction vise à amener progressivement chez l'enfant l'apprentissage de la vie en société mais aussi à créer un milieu de vie qui s'approche et ressemble à la réalité des besoins de sa communauté.

Par son approche professionnelle, les membres de l'équipe éducative utilisent le style d'intervention démocratique qui implique le partage du pouvoir entre les enfants et les adultes qui engagent des relations authentiques avec lui. Le premier pas vers la socialisation de l'enfant passe donc par l'observation et l'écoute de son environnement et aussi par la manière dont on répond à l'expression de des besoins (cris, joie, pleurs, rires, etc.). Plus l'enfant grandit, plus le processus de maturation du cerveau se développe et lui permettra d'acquérir une connaissance plus large du plan social et des habiletés requises pour un bon fonctionnement en société.

1.3.4. L'exploration

Comment rendre l'enfant acteur de ses découvertes ?

« L'enfant n'est pas un vase que l'on remplit, mais une source que l'on laisse jaillir »
Maria Montessori¹.

Le jeune enfant a tout à découvrir, à expérimenter avec son corps et ses 5 sens en éveil. Les enfants sont des explorateurs : le rôle de l'adulte est de favoriser cette liberté d'exploration et d'expression dans un cadre sécurisé et sécurisant, avec des repères structurants, permettant à l'enfant de devenir

¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Maria_Montessori

acteur de ses apprentissages. L'enfant est créatif et l'équipe éducative le soutient dans son exploration du monde.

Les périodes de jeux libre prennent une place importante dans notre quotidien. L'enfant explore en toute liberté et relève des défis selon ses capacités. L'exploration à travers le jeu libre et actif met l'enfant en situation où il fait ses propres découvertes et relève de défis à sa portée. Le jeu libre encourage chez l'enfant le développement de l'autonomie, la confiance et les compétences qui sollicitent la créativité. L'adulte nourrit l'expression et la créativité de l'enfant, en réfléchissant notamment à l'environnement et aux matériaux proposés.

1.3.5. L'environnement

L'environnement comme valeur est naturel et essentiel au développement de l'enfant !

D'une part parce que l'enfance est la période durant laquelle la relation avec l'environnement est le plus authentique, d'autre part pour l'aborder positivement et comprendre que tous nos gestes et comportements sont importants et ont un impact autour de nous. En posant des bons gestes envers la nature, on montre l'exemple tout en accentuant l'idée suivante : ce qui est bon pour la nature et bon pour nous aussi. C'est à l'adulte de montrer l'exemple, et en tant qu'intervenant à la petite enfance nous mettons en place des activités au quotidien en respectant l'unicité de l'enfant et des pratiques pour favoriser le contact entre les enfants et la nature. Voici quelques exemples d'activités qu'on propose aux enfants afin de les sensibiliser à l'environnement : le jardin communautaire, le recyclage au quotidien, l'utilisation du matériel de recyclage pour les activités, l'achat des jouets en bois, souligner la journée de la Terre, la journée de l'eau, etc. Par la mise en place de ces mesures on veut sensibiliser et développer des valeurs environnementales et des saines habitudes ainsi qu'encourager la curiosité naturelle de l'enfant.

1.4. Objectifs

1.4.1. Assurer le bien-être, la santé et la sécurité des jeunes enfants fréquentant le CPE.

Nous croyons profondément que pour mener chaque enfant à exploiter son plein potentiel et à se réaliser, il faut privilégier, d'abord et avant tout, son bien-être. Pour assurer le bien-être des jeunes enfants, l'équipe éducative offre un accueil chaleureux et sensible à chacun des enfants. L'enfant est reconnu comme personne à part entière et chacun est traité avec respect et bienveillance, quels que soient leurs défis ou leurs difficultés.

1.4.2. Offrir un milieu de vie propre à accompagner les jeunes enfants dans leur développement global de leur naissance à l'entrée à l'école ;

L'expression « développement global » fait référence à la façon toute particulière dont le jeune enfant se développe dans tous les domaines simultanément (physique et moteur, social et affectif, cognitif, langagier). Le développement global évoque également l'influence de ces domaines les uns sur les autres. Le développement de l'enfant dans l'un des domaines contribue à son développement dans les autres domaines.

1.4.3. Contribuer à prévenir l'apparition de difficultés liées au développement global des jeunes enfants et favoriser leur inclusion sociale.

En tant que facteur de protection, notre CPE agit en prévention et se donne comme mission de détecter l'apparition, chez les jeunes enfants, de difficultés liées à leur développement global et pour favoriser leur inclusion sociale. Le CPE favorise l'inclusion sociale des enfants présentant des besoins particuliers en leur faisant une place parmi leurs pairs pour leur permettre de se développer en participant aux activités quotidiennes. Une politique d'intégration des enfants à besoins particuliers a été rédigée et acceptée par le CA. De plus, des places protocoles sont réservés en collaboration avec la Clinique Communautaire du quartier Point St. Charles. Chaque année le CPE accueille des enfants vulnérables et s'assure de répondre aux besoins de stimulation des enfants ainsi que d'offrir du soutien auprès des parents.

2. L'application du Programme éducatif

2.1. Approches éducatives

2.1.1. L'humanisme : L'enfant est au centre de ses apprentissages !

Notre milieu éducatif opte de façon résolue pour une plateforme pédagogique d'inspiration humaniste centrée sur l'enfant. Notre vision de l'enfant se fonde sur la conviction que chacun d'eux possède des besoins individuels reliés à leur âge et à leur développement personnel. Nos interventions basées sur cette théorie supposent, notamment de porter un regard positif sur l'enfant et de bien le différencier de ses actions. En lui offrant de vivre des expériences variées et significatives à travers les choix qu'il fait, les éducatrices permettent à l'enfant de vivre des réussites afin de faciliter ses apprentissages.

Nous reconnaissons également que chaque enfant est une personne unique, à part entière. En conséquence nous affirmons qu'il a besoin qu'on l'aime et le respecte pour ce qu'il est. Nous pensons que l'enfant est le premier agent de son développement et de ses apprentissages, voilà pourquoi nous sommes en faveur d'une approche démocratique. Cette approche nous permet concrètement, avec l'enfant, de bâtir conjointement des activités qui partent de ses intérêts et de ses initiatives. Nous l'invitons et l'accompagnons dans son jeu et nous le soutenons dans ses apprentissages. Nous nous assurons d'instaurer un horaire flexible et un aménagement riche, stimulant et chaleureux dans lequel l'enfant peut se réaliser à son rythme en faisant des choix en toute liberté.

2.1.2. La théorie de l'attachement : Renforcer le lien affectif significatif d'attachement envers l'adulte !

Des relations stables et chaleureuses ainsi qu'une réponse adéquate aux besoins de l'enfant, à ses signaux de détresse et son sentiment d'inconfort favorisent le sentiment de sécurité affective de l'enfant et renforcent sa capacité d'explorer le monde qui l'entoure.

L'attachement est un moyen essentiel pour l'enfant de développer la sécurité affective qui lui permettra d'évoluer vers une autonomie propre et réelle. Il est important pour nous de cibler, malgré la vie en collectivité, des moments privilégiés avec chaque enfant afin de créer et entretenir des liens affectifs

significatifs. Dans notre quotidien, nous faisons preuve d'une écoute active sans critique et sans jugement à l'égard de l'enfant et sa famille.

2.1.3. L'apprentissage actif et accompagné : L'apprentissage par le jeu et le rôle de l'éducateur, éducatrice

Le jeu constitue, d'autre part, une dimension importante du développement de l'enfant. De ce fait, nous considérons que c'est principalement par le jeu que l'enfant se développe et qu'il apprend, selon ses capacités, selon son propre processus de maturation et selon les stimulations de son environnement.

Afin de répondre aux exigences de nos visées pédagogiques nous convenons qu'il est essentiel d'offrir un environnement riche et stimulant propice à l'apprentissage où l'enfant explore et apprend selon son rythme.

L'enfant apprend dans l'action, par l'exploration, l'interaction, l'observation, l'imitation et l'écoute. Grandir et se développer est une démarche essentielle active dont l'enfant est l'acteur principal.

À travers l'intervention démocratique privilégiée dans notre milieu, l'enfant vit en toute confiance une grande quantité de nouvelles expériences reliées à toutes les domaines de son développement.

Dans le contexte d'une pédagogie ouverte, l'équipe éducative soutient et accompagne l'apprentissage actif de l'enfant. Nous concevons que le rôle de l'adulte est de proposer des activités et d'accompagner les enfants dans leur démarche d'apprentissage pour arriver à décoder leur stade de développement, d'évaluer les progrès et cibler les défis de l'enfant.

Nous jugeons, d'autre part, primordial que l'adulte puisse soutenir le besoin de valorisation, de la motivation, des efforts de la démarche individuelle personnelle de l'enfant. L'adulte doit essentiellement jouer un rôle actif pour aider l'enfant à construire et à prendre conscience de ses propres capacités. Par notre intervention directe et indirecte (soutien émotif, l'organisation de l'environnement), nous visons à stimuler l'activité de l'enfant.

Nous convenons également que nos interventions de soutien et d'aide doivent principalement viser à encourager l'enfant à avoir confiance en ses propres capacités. En d'autres mots, nous avons comme rôle de stimuler l'enfant à explorer, à raisonner, à expérimenter et à découvrir par lui-même.

2.1.4. Approche centrée sur le développement global de l'enfant

Le modèle que nous retenons est celui de la pédagogie ouverte et informelle axée sur le processus de développement global de l'enfant. Cette approche pédagogique du développement de l'enfant par le jeu et l'exploration se veut essentiellement orientée sur les intérêts de l'enfant.

Dans cette perspective l'enfant est invité à construire lui-même ses apprentissages selon son niveau de développement. Nous encourageons l'expression sous toutes ses formes : langagière, corporelle, musicale, etc., en offrant un environnement adéquat et en pensant au matériel que nous lui fournissons. L'erreur est permise et nous encourageons chaque enfant à trouver des solutions en toute autonomie afin qu'il vive la fierté de l'avoir fait par lui-même.

2.1.5. La pédagogie ouverte et participative, une pédagogie cohérente qui rend les enfants autonomes et heureux de découvrir, explorer, apprendre.

Tout au long des années l'équipe éducative a participé à plusieurs formations de perfectionnement et une qui a rejoint le plus les valeurs pédagogiques véhiculées au sien du CPE est la formation sur la pédagogie de Reggio². Cette approche se traduit par une pédagogie participative et met en pratique de belles idées comme l'apprentissage coopératif et participatif, l'apprentissage individualisé et la progression continue, l'apprentissage par projets, le développement des habiletés multiples et l'utilisation des processus mentaux dans la résolution des problèmes.

Les principes fondateurs de cette pédagogie sont en parfaite cohérence avec notre programme éducatif car ils placent l'enfant comme l'acteur principal de son développement. Chaque enfant est unique et est considéré comme un meneur de son propre développement et ainsi, son rythme naturel (par exemple, besoins en sommeil) doit être respecté

L'éducatrice agit à titre de guide et provoque des situations d'apprentissages où les enfants pourront explorer de manière autonome. Les provocations sont choisies en fonction des intérêts et du niveau de développement des enfants et des habiletés que l'on veut leur faire acquérir. Une bonne observation des enfants est donc au cœur de l'approche pédagogique. Les provocations consistent en une simple configuration ou installation, d'avance, des matériaux et objets que l'on veut mettre de l'avant pour susciter de l'intérêt chez les enfants. Chaque enfant pourra réagir et interagir avec les objets proposés à sa manière.

Avec l'aide de son éducatrice, l'enfant s'invente à tout moment : il participe, collabore et échange avec ses pairs afin de construire ses connaissances, ses expériences et sa vision du monde, dans un climat d'ouverture et de tolérance où l'écoute est centrale. Ces valeurs sont imbriquées dans la pédagogie fondamentalement démocratique et communautaire de Reggio, qui met les relations humaines au cœur de l'apprentissage. La collaboration et l'implication des parents tout au long de ce processus, tout comme le lien fort et sécurisant formé entre l'enfant et l'éducatrice, sont donc essentiels à la pédagogie participative.

Un accent est aussi mis sur les thématiques choisies et matériaux utilisés, qui doivent laisser place à la découverte sensorielle et provenir au maximum de la nature. L'adulte veille aussi à l'instauration d'un climat respectueux dans lequel les enfants apprennent le fonctionnement des interactions sociales. Enfin, des causeries sont imbriquées dans l'horaire pour encourager les enfants à échanger et exprimer les émotions vécues lors des périodes de découverte guidée.

2.1.6. Intervention démocratique

Nous favorisons le style d'intervention démocratique qui est basé sur la résolution de conflit et la collaboration enfant/éducatrice. La relation adulte/enfant est une relation de collaboration. L'adulte considère l'enfant comme une personne et admet qu'il a la capacité d'agir lui-même dans son milieu de vie en misant sur les forces et le potentiel de chacun. L'adulte favorise l'autonomie des enfants et les encourage à régler eux-mêmes leurs conflits. Cette forme d'intervention mise à long terme sur l'autodiscipline. Dans ce mode de fonctionnement, l'éducatrice veut privilégier l'expression des enfants.

² https://fr.wikipedia.org/wiki/P%C3%A9dagogie_Reggio

Elle les aide à prendre conscience de leurs actes et leur permet de développer leur autonomie en les soutenant dans la recherche de solutions. L'éducatrice crée ainsi un environnement qui sert de support. Elle est à l'écoute des besoins des enfants et établit des consignes claires et explicites. Elle valorise le partage et l'entraide et se met dans la peau de l'enfant afin de mieux le comprendre. Il y a également un partage du pouvoir entre l'adulte et l'enfant.

3. Les domaines de développement

Le développement de l'enfant est un processus global et intégré. L'enfant se développe dans tous les domaines simultanément (physique et moteur, social et affectif, cognitif, langagier) le développement dans les autres domaines. Par exemple, l'habileté à parler (développement langagier) facilite ses relations avec les autres (développement social). Les habiletés de déplacement et de manipulation (développement physique et moteur) sont essentielles pour explorer et expérimenter (développement cognitif.) Les moyens mis en place au CPE ainsi que les pratiques éducatives permettent à chaque enfant de se développer à son propre rythme dans tous les domaines. La qualité éducative offerte au CPE permet de favoriser la réussite éducative et la transition scolaire.

3.1. Le domaine physique et moteur

Cette dimension fait référence aux besoins physiologiques, physiques, sensoriels (le développement des 5 sens, le goût, l'ouïe, l'odorat, le toucher et la vue) et moteurs de l'enfant. Le jeu, et particulièrement le jeu actif lui permet de découvrir le sens du mouvement et le goût de bouger à différentes intensités. Par le jeu, l'enfant s'intéresse au monde qui l'entoure en l'explorant avec tous ses sens, pratique ses habiletés motrices et agit sur son environnement en manipulant les objets qui attirent sa curiosité. En jouant, il ou elle prend des risques physiques calculés, mesure ses limites et gagne de jour en jour plus d'autonomie. Dans le jeu avec ses pairs, l'enfant apprend également à contrôler ses gestes.

Le développement de ses habiletés motrices (agilité, endurance, équilibre, latéralisation, etc.) comprend la motricité globale (ramper, marcher, saisir un objet...) et la motricité fine (dessiner, enfiler des perles, découper...). Cette dimension favorise le développement physique et moteur tout en menant les enfants à acquérir de saines habitudes de vie.

Motricité globale

Pour tous les groupes d'âge le jeu actif est favorisé. Tous les groupes sortent à l'extérieur pour un minimum de 1 heure par jour. Ce qui permet aux enfants de développer différents aspects de leur développement moteur et physique et d'acquérir de saines habitudes de vie.

➤ Chez les 0 -18 mois

- Le personnel éducatif encourage les enfants à courir, grimper, sauter, utiliser les trotteurs dans la petite cour du CPE ainsi que dans la salle polyvalente.
- Des petits parcours sont également offerts aux enfants, selon leur développement.

➤ **Chez les plus de 18 mois**

- Dans la cour du CPE, les enfants ont l'occasion de courir, grimper, sauter, pédaler, escalader...
- Dans les parcs du quartier les enfants ont l'occasion de grimper dans les modules et glisser, jouer au soccer...
- Le gymnase du centre sportif saint-Charles nous accueille et les enfants peuvent utiliser le matériel offert. (Petite trampoline, poutre, bâtons de hockey, panier de basket...)
- Le personnel éducateur initie les enfants au yoga et à la zumba et leur offre régulièrement des parcours moteur avec divers défis.

Motricité fine

➤ **Chez les 0 -18 mois**

- Le personnel éducateur offre aux enfants des jouets de diverses formes et de différentes grosseurs pour manipuler.
- Les aliments sont servis coupés en morceaux à saisir par les enfants.

➤ **Chez les plus de 18 mois**

- Le personnel éducateur offre aux enfants une variété de matériel de bricolage, de la pâte à modeler, des jeux de constructions...

Pour tous les groupes d'âge, différentes expériences sensorielles sont offertes (odeurs, textures, couleurs, sons, saveurs et jeux d'eau).

3.2. Le domaine social et affectif

Le jeu est essentiel au développement affectif du jeune enfant. Il est source d'autonomie et de fierté. Parce qu'il permet à l'enfant de mettre en œuvre ses idées et d'acquérir des habiletés, il favorise chez lui ou elle la confiance en soi et l'estime de soi l'autonomie, la construction de l'identité, les compétences émotionnelles et sociales. En jouant, l'enfant affronte ses peurs et trouve un exutoire pour évacuer ses tensions et ses frustrations. Le jeu soutient le développement affectif de l'enfant et contribue à son sentiment de sécurité affective. En raison, notamment, des interactions qu'il suscite, le jeu a une importance considérable pour le développement social des enfants. En jouant, il imite et expérimente les différents rôles qu'adoptent les personnes qui l'entourent (mère, père, médecin, éducatrice, marchand, etc.) et leurs comportements. Le jeu offre aux enfants une puissante motivation pour acquérir les capacités de résoudre des conflits interpersonnels et un contexte qui leur permet de les développer.

Le CPE offre à l'enfant l'occasion d'apprendre à entrer en relation avec d'autres, à exprimer et contrôler ses émotions, à se mettre à la place de l'autre et à résoudre des problèmes. L'acquisition d'habiletés sociales et l'émergence d'une conscience du bien et du mal lui permettent d'entretenir des relations de plus en plus harmonieuses avec son entourage et de tenir compte de la perspective des autres avant d'agir. Par cette dimension, l'éducatrice permet à l'enfant de développer sa capacité d'exprimer et de

contrôler ses émotions, par exemple en mettant des mots sur ce qu'il ressent. De plus, l'enfant apprendra à construire et à renforcer son estime de soi par des activités lui offrant l'occasion de découvrir qui il est, en quoi il est unique et de lui apprendre à faire des choix et à exploiter ses forces. Tout cela l'amènera à se construire une identité personnelle.

Moyens utilisés et type d'activités offertes

- Le personnel éducatif crée un lien significatif avec l'enfant en l'accueillant chaleureusement et en établissant une relation de confiance avec les parents.
- Pour créer un sentiment de confiance et de sécurité une routine journalière est privilégiée. Une routine illustrée par des pictogrammes est présente dans chaque local.

➤ **Chez les 0 -18mois**

- Un coin douillet est aménagé dans le local avec des peluches et des couvertures ainsi qu'un coin miroir et images.
- Le personnel éducateur répond au besoin de chaque enfant (sieste, alimentation...) et prend le temps de rassurer en berçant, en cajolant, en accordant une attention particulière à chacun.

➤ **Chez les plus de 18 mois**

- Le personnel éducateur utilise l'approche démocratique. Il permet à l'enfant de faire des choix et de prendre des initiatives.
- Un coin calme est aménagé dans le local pour permettre aux enfants de se retirer lorsqu'ils en éprouvent le besoin.
- Le personnel éducateur souligne et favorise les efforts de chacun. Il encourage les enfants à trouver des solutions.
- Il accompagne l'enfant dans l'expression et la compréhension de ses émotions par divers moyens (pictogrammes, jeux placote, devinettes...)

3.3. Le domaine cognitif

Un milieu de vie stimulant permet à l'enfant de développer ses sens, d'acquérir des connaissances et des habiletés nouvelles ainsi que de comprendre de plus en plus le monde qui l'entoure. L'éducatrice soutient les enfants sur ce plan en favorisant chez eux la réflexion, l'attention, la mémoire, la fonction symbolique, la capacité à catégoriser, le raisonnement ainsi que l'éveil aux mathématiques et aux sciences. Le jeu stimule de façon appropriée le développement cognitif du jeune enfant. Pendant le jeu, la pensée est centrée sur le processus plutôt que sur le but de l'activité ; c'est l'une des raisons pour lesquelles le jeu place l'enfant dans un état d'esprit idéal pour apprendre et créer. L'éducatrice encourage l'enfant à réfléchir et à développer sa créativité. L'enfant décide, par exemple, de regrouper les petites autos par couleurs et c'est l'action de les regrouper qui revêt de l'importance pour elle ou lui, et non le fait d'obtenir les ensembles en question. Si le jeu amorcé par l'enfant est libre de règles imposées de l'extérieur, il repose sur des règles que se donnent le ou les joueurs eux-mêmes : pousser un ballon avec le pied pour qu'il effectue la plus longue trajectoire possible ; construire, à partir d'une image mentale, un bâtiment avec des blocs ; rester dans son personnage pendant le jeu symbolique,

etc. De leur côté, les instructions qui structurent les jeux de règles, tels que le loto ou le jeu de serpents et d'échelles, peuvent toujours être transformées selon la volonté des joueurs. Le respect de ces règles exige que des efforts conscients soient déployés pour les garder en tête et les respecter, pour que la mémoire de travail soit activée.

Moyens utilisés et type d'activités offertes

➤ **Chez les 0 -18 mois**

- Le personnel éducateur annonce les étapes de la journée (repas, sieste et jeux extérieurs) avec des comptines pour les aider à mémoriser et se repérer dans le temps.
- De nouveaux objets aux couleurs vives sont régulièrement présentés aux poupons pour attirer leur attention et favoriser l'exploration.

➤ **Chez les plus de 18 mois**

- Le personnel éducateur offre un milieu de vie dynamique et des expériences de vie qui favorisent le désir d'explorer et d'expérimenter.
- Du matériel varié est offert, selon les intérêts des enfants, qui permet de trier, comparer, raisonner, réfléchir...
- Le personnel éducateur soutient l'enfant en stimulant sa curiosité, en posant des questions ouvertes, en lui permettant de faire des hypothèses et d'exprimer sa pensée, de développer sa logique...
- Un coin de jeu symbolique est aménagé dans le local.

3.4. Le domaine langagier

Le développement du langage et de la représentation symbolique est renforcé par la vie de groupe. Il comprend le langage pré linguistique, le langage oral, l'éveil à la lecture et à l'écriture ainsi que le développement graphique. L'éducatrice contribue au développement des enfants sur ce plan en parlant avec eux et en les aidant à exprimer de mieux en mieux leurs besoins et émotions, à poser des questions, à améliorer leur prononciation et leur vocabulaire. La création artistique permet à l'enfant d'exprimer ses idées et ses émotions de manière plus nuancée ; par des jeux de rôles, des dessins, des mouvements de danse etc. En nommant ce que l'enfant fait en jouant, l'éducatrice lui permet d'enrichir son langage à partir de situations concrètes, au sein desquelles il est actif, ce qui facilite sa mémorisation. Les jeux avec les mots, comptines, chansons, mots qui chantent, etc. permettent de sensibiliser les enfants aux sons qui composent les mots et les phrases.

Le personnel éducateur offre un modèle langagier approprié selon l'âge des enfants.

➤ **Chez les 0 -18 mois**

- Le personnel éducateur utilise un débit plus lent, de courtes phrases, des répétitions... pour s'adresser aux enfants.

- Il décrit ses actions. Il raconte des histoires, récite des comptines et offre des livres cartonnés aux enfants.

➤ **Chez les plus de 18 mois**

- Le personnel éducateur utilise un vocabulaire riche et varié. Il reformule les phrases lorsque nécessaire sans toutefois demander aux enfants de se corriger.
- Il se pose des questions ouvertes
- Il raconte des histoires et offre un coin lecture bien garni incluant des livres qui répondent aux intérêts des enfants.

Le CPE participe chaque année à la semaine de la lecture et chaque enfant reçoit un livre en cadeau par le biais de la lecture en cadeau

Ces moyens et ces types d'activités reflètent bien nos orientations générales. Le personnel éducateur accompagne et soutient chaque enfant individuellement dans son développement. C'est en créant un lien affectif et significatif avec lui et en lui offrant une variété d'expériences, d'activités et de matériel qu'il l'encourage à découvrir et à interagir avec son environnement.

4. Activités prévues pour l'application du programme éducatif

4.1. L'horaire de la journée

L'horaire de la journée est souple, tient compte des besoins des enfants et leur permet de développer un lien d'attachement et confiance envers l'éducatrice. Les activités sont variées et leur séquence aide les enfants à établir des repères dans le temps. Les activités ludiques et le jeu libre est valorisé.

Les activités sont appropriées au développement et aux champs d'intérêt des enfants. Elles favorisent la créativité, l'imaginaire et l'apprentissage actif tout en étant sécuritaires.

4.2. Les types d'activités

Les activités qui se déroulent au service de garde se classent en deux catégories : les activités de routine et de transition et les périodes de jeu. Une organisation de ces activités qui respecte les principes de base de notre programme éducatif va favoriser le développement global et harmonieux des enfants.

4.3. Les activités de routine

Elles correspondent au moment de vie de l'enfant : l'accueil, le repas, les collations, la sieste, les transitions, les déplacements, l'hygiène, l'entraînement à la propreté, l'habillage et le départ. Comme ces périodes occupent une grande place dans le quotidien de l'enfant, l'éducatrice s'ingénie à les rendre agréables, amusantes et changeantes. De cette façon, l'enfant pourra vivre des expériences

favorisant des expériences d'apprentissage couvrant tous les aspects de son développement. C'est une occasion de stimuler son autonomie et de l'encourager dans ses efforts.

L'enfant explore, expérimente, fait des choix et des apprentissages par lui-même. L'éducatrice devient alors une observatrice, une participante ou une personne ressource selon le cas. Elle crée des liens personnels avec chaque enfant de son groupe.

4.4. Les périodes de jeu

Le jeu joue un rôle essentiel dans le développement de l'enfant. Le milieu de garde lui offre donc, à l'intérieur comme à l'extérieur, des activités ludiques ajustées à ses capacités. Que ce soit en atelier libre ou pendant des activités proposées par l'adulte, les périodes de jeu comprennent des jeux individuels et des jeux de groupe. Pendant ces périodes, l'adulte stimule la créativité des enfants et les soutient dans leur recherche de solutions.

Le jeu à l'extérieur favorise les activités physiques de grande motricité (courir, grimper, glisser, sauter, pédaler). Propice aux activités à grand déploiement, il permet également aux enfants de vivre des expériences sensorielles variées selon les saisons.

Jeux de rôles : les enfants ont à leur disposition des accessoires de déguisement (costumes de cuisinier, de menuisier, de pirate, etc.), des poupées, des figurines, des marionnettes. Ils peuvent ainsi jouer à faire semblant, éveiller leur monde imaginaire.

Motricité globale : régulièrement des parcours psychomoteurs sont organisés dans les corridors, dans la salle de psychomotricité ou à l'extérieur des installations, ainsi que des jeux de ballons et de parachutes. Il peut s'agir aussi de courses ou de danses rythmiques au son de la musique.

Motricité fine : Les activités de motricité fine contribuent à développer un meilleur contrôle œil-main-doigt. Les enfants sont guidés par les éducatrices pour soit : enfiler des perles, découper du papier, faire des casse-têtes en groupe ou en solitaire, dessiner, jouer avec de la pâte à modeler, faire des bricolages et des jeux de construction de toutes sortes.

Des programmations d'activités spéciales sont organisées au cours de l'année. Il peut s'agir de :

- La journée portes ouvertes : à cette occasion toutes les portes des locaux sont ouvertes, les enfants de deux installations sont réunis et se déplacent dans les locaux de leur choix, sous la surveillance du personnel;
- Les journées pyjamas; tout le monde revêt le pyjama et passe la journée sous le signe de la détente;
- Les pique-nique à l'extérieur;
- Animation spéciales dans nos installations : Spectacle de l'extérieur.
- Activités dans le quartier pendant la période estivale (lecture au parc, animation et jeux).
- Les promenades dans le jardin communautaire ;
- Plusieurs sorties en autobus scolaire (à partir de 3 ans) : Planétarium, Ferme Guyon, Visite à la ferme de Pâques, Sortie aux pommes.

4.4.1. Les poupons

Le déroulement d'une journée à la pouponnière diffère de l'horaire des autres groupes. L'horaire reste flexible afin d'assurer le bien-être physique et affectif des tout-petits. Les activités se résument surtout à donner les soins quotidiens (changements de couches, les boires, les repas, les siestes, etc.) et à répondre aux besoins affectifs (bercement, chant, etc.) L'horaire est donc déterminé en fonction de chacun des enfants.

Lorsqu'arrive l'introduction des aliments solides au menu de l'enfant, la communication avec les parents est de première importance. L'introduction d'aliments nouveaux doit se faire à la maison afin de surveiller l'apparition d'allergies alimentaires et d'habituer l'enfant aux nouvelles saveurs.

Le besoin de sommeil des poupons varie beaucoup d'un enfant à l'autre dépendant de son âge et de son rythme biologique. C'est pourquoi deux pièces sont prévues uniquement pour les repos. Nous pouvons donc ainsi respecter leur besoin de sommeil.

Les poupons profitent également d'activités spécifiques. Ils vivent une période d'exploration, les jouets soumis à leur disposition sont adaptés à leur âge et à leurs besoins. Ces activités sont plus individuelles, de courte durée et ajustées au niveau des enfants.

4.5. La structuration des activités

Les principaux moments de la journée sont :

4.5.1. L'arrivée de l'enfant

À l'arrivée de l'enfant, le parent se rend au vestiaire avec l'enfant, le déshabille et le conduit dans son groupe ou dans la salle d'accueil en grand groupe, où il s'assure que l'éducatrice est mise au courant de son arrivée à l'installation. Cette dernière l'accueille chaleureusement, donne toute l'attention nécessaire et respecte les sentiments vécus par ce dernier. Le parent profite de ce moment pour informer l'éducatrice de l'humeur de l'enfant, de son état de santé (administration de médicaments) et de tout autre renseignement pertinent (heure de départ, diète spéciale, situations particulières etc.).

4.5.2. La collation et les repas

Les collations et les repas sont des moments uniques pour établir avec l'enfant des contacts privilégiés. L'éducatrice prend le temps d'échanger avec chaque enfant. Le repas se déroule dans le local de l'enfant, dans une atmosphère calme et joyeuse. Pour éviter des conflits au sujet des caprices alimentaires, l'enfant est invité à goûter ce qui lui est offert. Le dessert est un complément au repas et non une récompense.

4.5.3. Les périodes de jeu intérieur ou extérieur

Lors des périodes de jeux, l'enfant est invité à choisir son activité selon ses goûts et intérêts ou ce qui lui est proposé par l'éducatrice. Dans ces moments, l'éducatrice est présente et stimule les enfants à participer. Elle met en place des situations d'apprentissage par échafaudage qu'elle a préalablement planifiées à la suite des observations faites. Le CPE offre une période de jeu d'au moins 60 minutes par

jour dans un endroit sécuritaire permettant leur surveillance, à moins de conditions compromettant la santé, la sécurité ou le bien être de ceux-ci.

4.5.4. Les activités en petit groupe et/ou grand groupe

Ces activités sont proposées par l'éducatrice. Elles ne visent aucun objectif précis et donnent la chance à l'enfant d'expérimenter et de faire des apprentissages respectant son rythme de développement. L'éducatrice donne des pistes d'explorations pour orienter les activités, offre des choix aux enfants et s'adapte aux intérêts du groupe. L'animation doit être souple.

4.5.5. La sieste

Le besoin de sommeil varie d'un enfant à l'autre quel que soit son âge. La période de la sieste est un moment important puisqu'elle permet à l'enfant de refaire le plein d'énergie. Elle est aussi essentielle pour sa croissance et son développement. Des études ont démontré que cette période est indispensable jusqu'à l'âge de 5 ans grâce à ses bienfaits sur le corps et le cerveau. En tant que CPE nous avons fait le choix de faire de la sieste une priorité pour le développement harmonieux de l'enfant ! Afin de respecter le rythme de sommeil de chacun, il est d'usage d'offrir, même aux enfants plus vieux, une période de détente en après-midi. (Annexe : Politique de la sieste)

4.5.6. Le départ

Le parent est responsable de l'enfant dès son arrivée dans le CPE. Il vient chercher l'enfant dans son local et s'informe du déroulement de la journée auprès de l'éducatrice (ou en consultant le compte-rendu de la journée). La discrétion est de mise si l'éducateur et/ou le parent ont des choses particulières à discuter en présence de l'enfant. Nous ne confierons l'enfant qu'à la personne (ou les personnes) autorisée et désignée lors de l'inscription et ce, pour la sécurité des petits.

5. Les saines habitudes de vie

5.1. L'activité physique

L'influence positive de l'activité physique sur la santé des enfants est reconnue. Bonne croissance, meilleure posture, meilleur équilibre et meilleure estime de soi, tels sont quelques-uns des bienfaits attribués par les pédiatres à l'activité physique.

L'horaire type d'une journée dans notre CPE permet l'équilibre dans les activités, en priorisant les jeux actifs autant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les activités à l'extérieur sont mises de l'avant le plus possible, afin d'encourager davantage l'activité physique. L'activité physique associée au temps passé à l'extérieur offre un potentiel intéressant dans la lutte contre l'obésité chez les jeunes.

L'activité physique peut et doit se faire à l'intérieur du service de garde en cas de mauvais temps. L'activité physique à l'intérieur passe, tout d'abord, par l'aménagement aéré de chaque local, en organisant un coin moteur en fonction de l'âge des enfants. De plus, le CPE dispose d'une salle de psychomotricité avec un module et des matelas pour se défouler ou exercer la motricité globale lors des journées pluvieuses.

Il est évident qu'il faut favoriser l'activité physique dans la cour ou au parc municipal, principalement à cause des équipements présents et de l'espace disponible qui permettent à plusieurs enfants de s'adonner à différentes activités de grande motricité en même temps. Que ce soit en grim pant dans une structure de jeux modulaires, en courant, en sautant ou en faisant du tricycle, pour l'enfant le jeu extérieur est l'activité idéale pour développer ses habiletés motrices et relever de nombreux défis. Le jeu à l'extérieur est aussi une occasion d'expérimentation sensorielle toujours renouvelée, où l'enfant peut laisser libre cours à sa créativité, à partir d'éléments naturels (sable, cailloux, neige, etc.). C'est enfin le moment idéal pour faire des jeux coopératifs à plus grand déploiement, tels roulades, courses, relais, jeux de ballon, etc.

L'activité physique et le jeu actif passent par la prise de risques chez les enfants. Suite aux observations quotidiennes des éducatrices sur le développement et les intérêts des enfants, différentes situations sont planifiées dans le but de répondre à un besoin qui amène à une exploration et favorise l'apprentissage par le jeu et le plaisir. La planification reste flexible pour s'adapter aux besoins des enfants.

Bien qu'ils reconnaissent les effets bénéfiques du jeu à l'extérieur, les parents sont de plus en plus réticents à laisser leurs enfants jouer dehors sans la supervision d'adulte, principalement pour des questions de sécurité (crainte des étrangers malveillants, des accidents de la route et des blessures). Le degré de supervision parentale s'est accru au fil du temps. Selon les experts, la société actuelle a développé une aversion au risque.

L'enfant utilise le jeu libre et actif pour exercer ses habiletés et connaître ses limites, ce qui implique qu'il se retrouve souvent face à des situations nouvelles et inconnues. La prise de risque et de défis à la hauteur de ses compétences sont des éléments significatifs du développement de l'enfant. Toutefois, cela suppose que l'adulte lui permette cette liberté. Le désir des enfants de jouer activement et librement occasionne parfois des inquiétudes chez le parent, car des blessures mineures (égratignures, bleus, etc.) et de l'inconfort (peur, se salir, etc.) peuvent survenir.

Il est important d'encourager l'enfant dans ses initiatives, de lui offrir du soutien au besoin et de répondre à ses demandes de réconfort. Ces gestes lui démontrent qu'il peut compter sur l'adulte en cas de besoin et qu'il peut prendre certains risques parce qu'il se sent en confiance.

Ces situations de jeu actif et libre permettent aux tout-petits de se construire en découvrant leurs ressources personnelles, en déployant leur créativité, en favorisant leur autonomie et en développant leur confiance en eux. C'est par l'entremise de ces expériences que l'enfant développera et appliquera les comportements d'autoprotection nécessaires à sa sécurité, en plus de surmonter ses peurs.³

La prise des risques chez les enfants passe principalement par le jeu actif, à l'extérieur tant qu'à l'intérieur et c'est un sujet dont l'équipe tient à l'expliquer aux parents afin de les sensibiliser aux bienfaits sur la santé et le bien-être des enfants (voir feuille annexe).

À l'extérieur, le CPE détient deux cours aménagées avec des modules et des surfaces variées afin de permettre aux enfants de défis variés, selon leurs capacités.

³ <http://www.aqcpe.com/nos-services/projet-petite-enfance-grande-forme/saviez-vous-que/prise-de-risque-essentielle-developpement-de-comportements-dautoprotection-chez-lenfant/>

Le jeune enfant passe plusieurs heures par jour au CPE, et l'aménagement de cet espace de vie au quotidien influence son bien-être. En plus d'avoir une bonne aération des locaux, un éclairage naturel suffisant, une température ambiante, des meubles en bois, des plantes, un niveau de bruit contrôlé, chaque éducatrice s'assure d'avoir un coin calme qui favorise la détente. D'autres moyens tel que l'organisation des lieux et du matériel sont mis en place pour soutenir les activités de détente en dehors de la période de sieste.

Les lieux sont aménagés de manière à procurer aux enfants un sentiment de sécurité. Un coin intime et protecteur, agrémenté de coussins moelleux et de jouets « douillets », tels que des peluches, de petites couvertures, des livres, des photos de famille, leur permet de se retirer au besoin. Ainsi, l'enfant apprend à écouter son corps selon son besoin et son rythme. Un espace enveloppant contribue à son bien-être. Les activités calmes tel que le yoga sont favorisées par les éducatrices afin de permettre aux enfants de canaliser leur énergie, de prendre conscience de leur corps dans l'espace, etc.

La planification de l'horaire permet un juste équilibre entre les activités physiquement actives et les activités de détente, tout en respectant les besoins des enfants. Les moments de détente sont privilégiés avant la sieste, avant la collation et le repas. La musique douce, l'heure de l'histoire, séances de massage sont des activités prévues dans l'horaire de la journée afin de permettre l'équilibre et le renouvellement de l'énergie chez l'enfant. Il y aura aussi un équilibre naturel qui s'établira entre les jeux actifs et les jeux calmes. Individuellement, l'enfant pourra alterner les jeux calmes avec les jeux actifs lors de la période des jeux libres, il apprendra à répondre à ses besoins de façon autonome en choisissant son jeu.

Plusieurs types d'activités amenant l'enfant à être sensible à l'importance d'adopter un mode de vie physiquement actif. Tout d'abord, l'adulte est un modèle pour l'enfant. L'équipe du CPE manifeste le plaisir de bouger en montrant l'exemple, soit par sa participation aux jeux actifs des enfants tant en hiver, en jouant dans la neige, en organisant des parcours, courses dans le gymnase, etc. qu'en été, à travers les jeux d'eau, pataugeoire, les sorties au jardin communautaire, etc. Notre objectif est de sensibiliser les enfants sur l'importance d'un mode de vie actif à travers les discussions autour de la façon dont ils se déplacent pour venir au CPE, bicyclette, marche, à pieds, etc. L'utilisation des expériences significatives des enfants, faire référence à leur vécu afin d'inculquer le plaisir dans l'activité physique et encourager les saines habitudes de vie.

Notre CPE se donne comme objectif de sensibiliser les parents aussi sur les bienfaits du jeu actif chez l'enfant. Voici quelques moyens pour sensibiliser les parents à l'importance pour les jeunes enfants d'adopter un mode de vie physiquement actif : affiches sur l'impact de l'exposition aux écrans chez les enfants (sédentarité) ; discussion en rencontre des parents sur l'importance de s'habiller confortablement pour permettre à l'enfant de bouger librement, en tout confort, tenue pour gymnase, souliers de course, etc. ; encourager l'utilisation des ressources du quartier pour suivre des cours de natation, karaté, soccer, etc. en dehors des heures du CPE. Miser sur le plaisir de bouger et la curiosité naturelle de l'enfant dans la découverte des nouvelles pistes d'exploration. Au CPE, les écrans ne sont jamais utilisés avec les enfants de moins de deux ans. Chez les plus de deux ans, les écrans sont utilisés que pour des fins pédagogique et ce moins de 30 minutes par jour.

Au CPE les enfants de l'avenir, nous encourageons et faisons des activités physiques avec les enfants. Par exemple, nous faisons régulièrement, de la zumba, du yoga, des parcours, etc. Ces activités

permettent à l'enfant de développer sa coordination, son sens du rythme, une meilleure connaissance de son schéma corporelle, ainsi que la position spatiale, donc la place qu'il doit occuper pour ne pas empiéter sur l'espace des autres. Parfois, ces activités servent d'exutoire pour se défouler et à d'autres moments, elles servent à se recentrer et à se calmer.

Ces activités travaillent la créativité de chacun, renforce l'estime de soi des enfants et favorise la socialisation. Par exemple, lors des activités de yoga, les enfants sont amenés, sur une base volontaire, à venir montrer leurs mouvements pour que leurs pairs les reproduisent, les activités se font en groupe multi-âge ou l'entraide est encouragée, chaque enfant fait des choix et les exprime, etc. Nous faisons les activités physiques avant toute chose pour avoir du plaisir et s'amuser, dans le respect de soi et celui des autres.

5.2. Les saines habitudes alimentaires

L'heure des repas est avant tout un moment privilégié. Le CPE offrira donc un menu varié, équilibré en fonction du guide alimentaire Canadien et s'assurera que les assiettes présentent une belle diversité de couleurs.

La qualité est assurée par la proposition de produits frais, conservés, lavés, préparés et servis dans des conditions sanitaires et à la température appropriée. À travers les stratégies privilégiées par l'équipe éducative, les moments de repas deviennent des contextes propices à une saine alimentation et à la découverte des aliments.

Assurer un contexte de repas propice à la saine alimentation passe par un aménagement des lieux en harmonie avec les besoins des tout-petits. Les tables et les chaises sont confortables et disposées pour faciliter la discussion.

Les repas sont avant tout une expérience positive, des moments agréables où on prend le temps, où on échange, où on découvre les textures, les goûts, les saveurs, les odeurs, les couleurs ! Les repas éveillant les sens où on nomme les aliments et on élargit la curiosité naturelle des enfants.

Les repas sont adaptés à l'âge des enfants, des groupes car les besoins sont différents par exemple entre un groupe de 4 ans et la pouponnière.

Chaque enfant est unique et possède son propre rythme de développement. Il en est de même en ce qui concerne l'alimentation.

L'éducatrice :

- Invite l'enfant à goûter, sans le forcer, mais son assiette reste devant lui jusqu'à la fin du repas, sachant que l'enfant peut vouloir imiter ses pairs ou revenir sur son idée.
- Propose des petites quantités.
- Sensibilise les enfants au gaspillage.
- Respecter les heures de repas et des collations, afin de favoriser l'acquisition de saines habitudes alimentaires.
- Accorde suffisamment de temps aux périodes de repas.
- Porte une attention particulière aux portions servies aux enfants, en fonction de leur appétit

- Évite de créer chez l'enfant une valorisation du dessert, il faut le lui offrir, qu'il ait terminé ou non son repas principal. Même si l'enfant n'a pas touché son repas principal, le dessert lui est offert.
- Développe le sentiment de satiété, manger moins vite, encourager à goûter.
- Propose des ateliers culinaires
- Prévoit un plan d'alimentation individualisé
- Respecte, accompagne l'enfant dans ses découvertes.

Lors des activités spéciales ou pour l'anniversaire de l'enfant, le gâteau est fait par le cuisinier du CPE.

La collaboration avec les parents surtout à la pouponnière avec l'introduction de nouveaux aliments est essentielle pour favoriser des bonnes habitudes alimentaires tout en respectant le rythme de l'enfant.

Proposer des jeux autour de l'alimentation à découvrir les aliments à travers les livres lors des sorties au marché, aux pommes...à surtout cultiver le potager au jardin communautaire (nous semons, plantons quelques fruits, légumes, fines herbes que nous regardons arrosons et goûtons).

Cela aide à faire l'association entre certains aliments et l'état brut du jardin et celui retrouvé dans l'assiette.

Nous expliquons aux parents lors de la rencontre générale de parents en début d'année le programme des petits déjeuners ainsi que l'importance de la saine alimentation. Un menu cyclique est offert aux enfants et est affiché près de la cuisine afin que les parents puissent s'y référer.

6. Les 4 dimensions de la qualité éducative

6.1. La qualité de l'interaction entre le personnel éducateur et les enfants

L'adulte crée un climat positif dans son groupe à travers des relations respectueuses et une attitude enjouée, ainsi que par des communications positives et authentique à l'égard de chaque enfant. La proximité physique de l'adulte avec les enfants, les activités partagées avec ces derniers de même que l'affection verbale et non verbale que l'éducatrice démontre sont parmi les éléments qui favorisent un climat positif.

L'éducatrice, éducateur intervient de façon sensible, attentive et chaleureuse avec chaque enfant, afin d'assurer le soutien affectif chez les enfants (accueil chaleureux et empathique, se met à la hauteur des enfants, fait des câlins si l'enfant en a besoin et accepte, est à l'écoute de l'enfant et s'intéresse à ce qu'il dit).

Un accueil chaleureux et personnalisé de la part du personnel éducateur est assuré quotidiennement afin de faciliter le processus de séparation et l'intégration harmonieuse de l'enfant aux activités du service de garde.

Qu'il s'agisse de jeu en atelier libre ou d'une activité plus dirigée, ces périodes supposent toujours la présence et, surtout, l'intervention stimulante et démocratique de l'adulte, qui va permettre à l'enfant d'exprimer ses besoins, ses goûts et sa créativité.

En montrant sa compréhension des messages de l'enfant, en reconnaissant et en soutenant ses choix et ses initiatives, l'adulte respecte ses préférences et son rythme de développement et il devient un partenaire dans les décisions et dans le déroulement du jeu.

L'adulte observe chacun des enfants du groupe afin de mieux cerner ses champs d'intérêt et de l'encourager dans ses initiatives.

Dans certains cas, l'adulte permet aux enfants de répéter une action nouvellement apprise pour en faciliter la consolidation ; dans d'autres, il accroîtra le niveau de difficulté d'une activité par l'apport de nouveau matériel et offrira ainsi un défi additionnel à l'enfant, quitte à le soutenir si nécessaire.

L'adulte prend en considération le point de vue de chaque enfant et encourage l'expression orale au sein du groupe. Les causeries sont des moments où chaque enfant peut exprimer son point de vue et peut parler devant le groupe. L'adulte parle avec les enfants et utilise un langage riche, écoute, encourage et félicite l'initiative des enfants.

L'éducatrice accompagne les enfants dans la mise en œuvre de leurs idées, encourage leur participation, leur persévérance, leur collaboration et leur autonomie. À travers leurs interactions avec les enfants, ils et elles favorisent le développement de leur langage et de leur motricité, leur habileté à établir des relations harmonieuses avec leurs pairs, à raisonner, à explorer, à expérimenter et à créer.

L'éducatrice, l'éducateur connaît bien le niveau de développement des enfants et s'y adapte. En tenant compte de ses observations, l'éducatrice aménage le local dans le but de solliciter la curiosité naturelle de l'enfant pour qu'il explore et découvre à son rythme et selon ses intérêts. L'objectif est de cibler la zone proximale de développement afin de soutenir le plein potentiel de chaque enfant.

L'adulte encourage et favorise les réussites, respecte et accompagne le jeu des enfants tout en encourageant l'autonomie, offre des consignes claires.

L'adulte intervient de façon appropriée à l'égard des comportements dérangeants tout en encourageant la résolution des conflits, offre à chaque enfant une rétroaction qui soutient son développement global.

Le soutien à l'apprentissage vise à sensibiliser les jeunes enfants à l'intérêt et au plaisir de la lecture, de l'écriture et des mathématiques, et cela à partir du jeu (dans le contexte du jeu symbolique, ateliers de théâtre, visite à la bibliothèque, rotation régulière des livres dans le coin lecture) et d'actions de la vie de tous les jours (préparation d'une recette ou d'un message) adaptés au niveau de développement de chaque enfant et du groupe d'enfants. De telles expériences d'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques contribuent à la compréhension de notions et de concepts variés significatifs, à partir d'éléments concrets.

Les routines et les transitions sont des moments où l'enfant est encouragé à exprimer ses besoins avec des mots. Différentes techniques de stimulations de langage comme la reformulation, l'erreur intentionnelle, l'écoute active sont privilégiées par les éducatrices afin de stimuler le langage au quotidien.

6.2. La qualité des activités offerte aux enfants

Le déroulement de la journée est adapté au groupe :

- L'horaire est constant, mais souple, et respecte le rythme des tout-petits.

- La planification des activités correspond au niveau de développement et à des capacités des enfants.
- La planification est flexible et permet des ajustements au déroulement de la journée en vue de mieux répondre aux besoins des enfants.
- En planifiant la journée, l'éducatrice, l'éducateur tient compte de sa connaissance des enfants pour mettre à leur disposition un matériel de jeu stimulant, varié et adapté à leur niveau de développement et pour leur présenter des activités qui touchent les objectifs de développement global.
- Le choix de l'activité proposée se fait selon des thèmes qui correspondent aux goûts des enfants.
- Le jeu amorcé par l'enfant est priorisé. Les périodes où les enfants sont les maîtres d'œuvre de leurs jeux (jeux amorcés par les enfants, ateliers libres) contribuent à leur plaisir de jouer et à leur engagement dans leurs apprentissages.
- Chaque enfant du groupe a des occasions de jouer quotidiennement, de sa propre initiative, pendant une période suffisamment étendue pour lui permettre de complexifier son jeu.
- Les activités offertes sont variées (art, musique, science, jeu de rôle, etc.).
- Des activités proposées par le personnel éducateur sont également mises à l'horaire de la journée. L'enfant peut choisir de ne pas y participer.
- Les activités proposées favorisent l'apprentissage actif lorsqu'elles sont planifiées à partir des champs d'intérêt et des habiletés actuelles et en devenir des enfants et lorsqu'elles sont ouvertes, c'est-à-dire qu'elles offrent des choix et peuvent être réalisées de différentes manières.
- Les activités-projets, lectures interactives, causeries, apprentissage de comptines ou de chansons et ateliers au choix ainsi que les retours sur les expériences des enfants font partie des activités proposées.
- L'apprentissage de gestes liés à des responsabilités, comme ranger ses jouets après le jeu et placer son matelas pour faire la sieste, ou à des routines d'hygiène, comme le lavage des mains ou du visage sont d'autres activités proposée par l'éducatrice, éducateur.
- Le déroulement de la journée comporte au moins une période quotidienne de jeu à l'extérieur. Ces périodes en plein air favorisent le jeu actif, la motricité globale et le contact avec la nature. Elles permettent également aux enfants de vivre des expériences sensorielles variées selon les saisons.

6.3. La qualité de l'aménagement des lieux et du matériel

- Les lieux sont fonctionnels et sécuritaires, organisés de façon à créer une atmosphère conviviale, stimulante et chaleureuse.
- L'organisation matérielle de l'espace et la disposition du mobilier et du matériel favorisent l'autonomie des enfants, le développement de leur identité et leur socialisation, reflètent la diversité culturelle et répondent aux besoins particuliers de chacun.

- L'aménagement par « coins » d'activités est une unité qui présente d'une manière attrayante un regroupement de matériel ludique favorisant un type de jeu (ex. : jeux symboliques, jeux de construction, jeux de table). Ce type d'aménagement permet à l'enfant de voir toutes les zones d'activités. Il stimule son intérêt, l'invite au mouvement et facilite la circulation entre les différentes zones.
- L'aménagement par coins d'activités assure le libre choix de l'enfant selon ses champs d'intérêt et encourage son autonomie. De plus, il favorise la division naturelle des enfants en sous-groupes (deux, trois, quatre enfants) selon leurs goûts et stimule les relations interpersonnelles
- Le matériel de jeu est sécuritaire et en bon état, approprié au stade de développement des enfants, varié, stimulant et polyvalent. Il est également accessible, en quantité suffisante et renouvelé régulièrement afin de soutenir leur intérêt (la rotation des jouets).
- L'aménagement ou le mobilier est adapté à la taille des tout-petits.
- Le matériel favorise le développement global (langage, logique, motricité fine, créativité, etc.)
- Le matériel représente la diversité culturelle des familles (poupées, figurines, costumes, instruments de musique, livres et photos représentant des enfants aux caractéristiques diversifiées)
- Le matériel multiethnique favorise le sentiment d'appartenance de l'enfant concerné ainsi que l'acceptation des différences.
- Les lieux sont sécuritaires, bien éclairés et bien entretenus.
- Les équipements sont polyvalents, sécuritaires, accessibles et répondent aux besoins des tout-petits.
- Des espaces sont présents pour que l'enfant puisse être seul au besoin (coin calme, coin lecture, tente) et pour afficher les œuvres des enfants.
- Des espaces et de l'équipement sécuritaires sont disponibles pour le développement des besoins moteurs (coin moteur dans le local ou la salle de psychomotricité).
- Le matériel est organisé selon des centres d'intérêt bien définis et identifiés, des coins d'activités.
- La cour est bien aménagée : l'équipement est accessible, sécuritaire et permet le jeu libre.

6.4. La qualité de l'interaction entre le personnel inducteur et les parents

- Le personnel éducateur interagit de façon accueillante avec chaque famille et s'assure qu'une relation de confiance et de partenariat s'installe avec les parents ;
- L'éducatrice, l'éducateur profite des moments d'accueil et de départ pour créer et entretenir un contact positif avec les parents, s'assure que le parent se sent le bienvenu lorsqu'il veut communiquer avec l'équipe éducative, qu'il soit à l'aise de poser des questions, de donner son opinion, de faire part de ses besoins et de ses attentes à l'égard des soins donnés à son enfant.

- L'éducatrice, l'éducateur reste disponible et à l'écoute des parents tout en gardant un regard objectif (sans jugement) sur leur discours.
- La relation de confiance s'établit avec l'ensemble des personnes du service de garde (éducatrice titulaire, éducatrice de rotation, éducatrices à l'accueil et au départ) dans le but de favoriser le bien-être et le développement harmonieux de l'enfant.
- À travers les conversations avec les parents, le personnel éducateur comprend la réalité familiale de l'enfant ainsi que les particularités de ce dernier (goûts, champs d'intérêt, habitudes) et permettent également d'avoir accès aux valeurs et aux coutumes de la famille, ce qui facilitera leur compréhension du comportement de l'enfant en milieu de garde.
- Les discussions avec les parents permettent aussi aux parents de connaître la nature des services qui sont offerts à leur enfant, le programme éducatif du CPE, le type d'approche utilisé dans l'interaction avec les enfants ainsi que les valeurs qui y sont préconisées.
- L'éducatrice ou l'éducateur informe les parents d'un nouvel apprentissage et leur donne toute autre information pertinente concernant l'enfant.
- L'éducatrice, l'éducateur tient compte du point de vue des parents et s'enrichit de l'expérience des parents ;
- L'éducatrice, l'éducateur conseille les parents, partage les observations de l'enfant au quotidien et se base sur des faits concrets pour appuyer ses idées ; il, elle ne réagit pas en expert devant le parent.
- Les parents et l'équipe éducative collaborent, les parents sont consultés et leur opinion a une influence sur les orientations, les décisions et les actions posées auprès de leur enfant. La nature et la durée de ces échanges tiennent toutefois compte de la présence de l'enfant.
- Des rencontres en début d'année ou selon les besoins des parents sont proposées afin d'entretenir les liens de confiance et maintenir le partenariat avec les familles.

Étant dans un milieu défavorisé, le CPE est sensible à la réalité et aux besoins des parents. Collaborer avec les parents permet en même temps de briser l'isolement et créer des liens avec la communauté. Impliquer les parents dans la prise des décisions concernant leur enfant c'est aussi habiliter les parents à assumer leur leadership au sein de leur famille et encourager leur sentiment d'auto-efficacité.

7. Le processus de l'intervention éducative

Ce processus comporte quatre étapes qui se répètent. Il est complété en quelques minutes ou sur plusieurs jours, selon les circonstances pour lesquelles il est amorcé.

7.1. L'observation

L'observation continue de l'enfant permet, entre autres, de cibler les actions éducatives appropriées à chaque enfant et à son groupe. Les informations ainsi recueillies sont ensuite investies dans la planification.

L'observation est une composante essentielle du travail du personnel éducateur. C'est une démarche indispensable pour cibler les actions et les intentions éducatives appropriées à chaque enfant et à leur

groupe. Les outils d'observation et les références utilisées sont variés : le carnet des notes, les fiches d'observation, la grille de développement de St. Justine (Le développement de l'enfant au quotidien De 0 à 6 ans, Francine Ferland), la grille à Petit Pas de Casiopé, la grille Ballon.

La planification et l'organisation

Le personnel éducateur élabore une planification hebdomadaire qui permet de planifier des activités qui rejoignent les goûts et intérêts des enfants tout en stimulant leur développement global.

Une planification hebdomadaire des activités est affichée à la rentrée du local, elle est visible aux parents et permet l'échange entre l'éducatrice et les parents. Cette planification est appliquée avec souplesse. Les sources d'inspiration des activités sont pertinentes et variées (ex. : événements saisonniers, préférences des enfants, forces et habiletés des enfants, etc.). La bonne planification et l'organisation adéquate facilitent le déroulement de la journée et assurent des transitions harmonieuses.

7.2. L'action éducative

L'action éducative qui est mise en œuvre à partir de l'observation et de la planification a ainsi toutes les chances de répondre aux besoins, aux forces et aux goûts des enfants, puisqu'elle s'exerce de façon consciente et intentionnelle. Le personnel éducateur reste disponible et soutient l'enfant dans ses apprentissages.

7.3. La réflexion, la rétroaction

La réflexion-rétroaction vise à évaluer les pratiques en vue de retenir les actions éducatives qui portent leurs fruits, d'écarter ou de réajuster celles qui n'ont pas donné les résultats escomptés et d'en mener de nouvelles au besoin. Le personnel éducateur pose un jugement critique sur son intervention dans le but d'ajuster sa pratique. Cette évaluation l'amène à recueillir de nouvelles observations et à planifier ses prochaines interventions.

L'objectif du processus de l'intervention éducative est de soutenir, au jour le jour, le développement des enfants, en plus d'assurer leur santé et leur sécurité. Il ne vise pas à corriger des comportements. Le terme « intervention » est ici employé dans un sens large et non spécialisé.

Cette évaluation soulève à son tour de nouvelles questions. Le processus de l'intervention sera réactivé en réponse à celles-ci.

8. Dossier éducatif de l'enfant (DEE)

L'intervention éducative amène un apport à la réalisation du dossier éducatif de l'enfant si on conserve les données, leur analyse et leur interprétation.

Dossier de l'enfant (article 57.1 de la LSGEE) : « Outil de communication qui a pour objectif de permettre aux parents de suivre le développement de leur enfant, de soutenir le personnel éducateur et les RSG dans la détection des difficultés et de favoriser des transitions harmonieuses dont celle vers l'école. »

Le DEE contient uniquement les documents et les renseignements ciblés :

- Les noms et date de naissance de l'enfant ;
- Le nom du parent ;
- La date à laquelle a débuté la prestation des services de garde ;
- Les portraits périodiques du développement de l'enfant ;
- Les documents ou renseignements liés au soutien particulier accordé à l'enfant et pris en compte dans la rédaction de son portrait périodique, si tel est le cas (Plan d'intervention, Plan de soutien au développement).

Le DEE peut être en format papier ou numérique (mise à jour de la plateforme Planitou).

8.1.1. Portrait périodique (PP)

Les portraits périodiques :

- Sont complétés **deux fois par année** et ensuite remis au parent ;
- Sont **déposés** dans le DEE avec les précédents ;
- Sont rédigés par **l'éducatrice** qui applique le programme éducatif auprès de l'enfant ;
- Permettent de constater **l'évolution du développement global** ;
- Permettent de soutenir la **détection des difficultés** ;
- Favorisent les transitions harmonieuses, dont celle vers l'école.

Les portraits périodiques doivent :

- Être rédigés en **novembre** et en **mai** de chaque année ;
- Être transmis au parent au plus tard le **15 décembre** et le **15 juin** de chaque année.
- **Confidentialité**

Le DEE est un document :

- Dont le **parent** est libre d'autoriser ou non la transmission selon ses besoins ;
- **Confidentiel** ;
- Dont l'accès doit être **restreint**.

9. L'adaptation et l'intégration à la vie en collectivité

9.1. La transition scolaire

L'une des missions des services de garde éducatifs est d'offrir aux enfants un milieu de vie propre à stimuler leur développement sur tous les plans, de leur naissance à leur entrée à l'école. Ainsi, la mise en place de mesures de transition entre les services de garde et l'école constitue un important facteur de succès en vue d'une intégration scolaire réussie.

La transition se définit comme une « période de temps pendant laquelle l'enfant s'ajuste graduellement à son nouvel environnement physique, social et humain. » (Legendre, 2005, p. 1404). Une transition de qualité désigne une transition harmonieuse pour l'enfant, sa famille et les adultes qui l'entourent. Elle

signifie un ajustement mutuel des différents milieux durant cette période pour favoriser la réussite de l'enfant au tout début de sa scolarisation.

La transition du service de garde vers le préscolaire constitue la première transition d'une longue série pour l'enfant et sa famille. La recherche démontre que si cette première transition est vécue de façon harmonieuse, elle servira d'assise pour les transitions futures. Elle aura un impact réel sur la motivation et l'engagement de l'enfant à l'école. Par extension, elle aura aussi une répercussion sur sa persévérance et sa réussite scolaires. L'enfant et sa famille se sentiront davantage capables de réussir les autres transitions puisqu'ils auront déjà réussi celle-ci. C'est aussi une excellente occasion pour développer, en tout début de parcours, des relations école-famille-communauté harmonieuses.

Plusieurs interactions entre les services de garde et l'école sont planifiées tout au long de l'année afin d'assurer une transition scolaire réussie ; Voici quelques exemples :

- Organiser et planifier conjointement des activités de transition dans les locaux du service de garde scolaire pour les futurs élèves. Activités en grand groupe avec les élèves de l'école ;
- Échange entre les professeurs de maternelle et le personnel éducateur sur l'organisation d'une première visite guidée dans l'école (Le CPE est intégré dans le même bâtiment que l'école ce qui facilite la communication et le déplacement vers les locaux de l'école).
- Collaboration avec une enseignante de l'école et maman utilisatrice de notre CPE, afin de faciliter la planification des visites à l'école.
- Plusieurs visites à l'école (3) : avant l'admission à l'école (août à décembre) ; lors de l'admission à l'école (janvier-février) ; après l'admission, mais avant la rentrée scolaire (mars à juin) ; autour de la rentrée scolaire (juin-juillet-août-septembre) ;
- Les élèves de l'école viennent au CPE lire des histoires aux enfants ;
- Visite guidée dans l'école sous forme de jeu ;
- Les enfants du CPE sont regroupés deux par deux avec un élève et à chaque visite, les enfants jumelés restent ensemble tout au long de la visite.
- Ateliers dans la classe (ateliers d'arts plastiques, lecture, bricolages, suites logiques, etc.). À la fin de la journée, les enfants peuvent récupérer leurs œuvres à la maison pour montrer aux parents et raconter leur visite à l'école !
- Collaboration avec la responsable de l'école chargée du projet pour une transition scolaire réussie, transmission de l'invitation officielle pour visiter l'école avec les parents (juin- avant la rentrée officielle).
- Le personnel éducateur reste disponible pour tout rencontre avec les parents afin de les informer et soutenir dans leur démarche ;
- Le portrait périodique de l'enfant reste un outil efficace, aident à identifier les acquis et les défis au niveau de développement global de chaque enfant tout en tenant compte de l'unicité de chacun !
- Le personnel éducateur organise des visites et de périodes de jeux dans la cour d'école, pendant l'été ;

- Le personnel éducateur invite les parents à venir jouer avec leur enfant dans la cour d'école pendant l'été.

9.2. Le modèle écologique

Le CPE se base sur le modèle écologique pour créer des liens avec le quartier :

Au CPE les Enfants de l'Avenir, nous avons la chance d'être situé dans un quartier communautaire où différents services nous sont accessibles. En effet, nous avons à notre disposition la bibliothèque Saint-Charles, le gymnase de l'aréna Saint-Charles, les nombreux parcs environnants, le jardin communautaire, etc. Ces services contribuent grandement au développement global de l'enfant et lui permet, en dehors du CPE, de se familiariser avec les ressources du quartier.

9.3. Le CPE impliqué dans sa communauté

Le personnel du CPE est souvent consulté pour des projets d'amélioration des zones fréquentées par les familles. Un parc intergénérationnel a été inauguré et toutes les recommandations de l'équipe de travail ont été prises en compte. Nous sommes consultés pour l'amélioration de la bibliothèque, des parcs à proximité du CPE. Étant donné que le personnel éducateur permet aux enfants de fréquenter régulièrement ces espaces, leurs recommandations sont fortement appréciées par les différents acteurs œuvrant à l'amélioration des milieux de vie du quartier.

La direction du CPE participe aux rencontres du comité Petite-Enfance où siègent des représentants des organismes familles, de la bibliothèque, de la Clinique Communautaire. Une fois par année une rencontre est organisée avec les directions et intervenants des écoles primaires du quartier. Ces rencontres permettent de faire le point et de mettre en place des stratégies d'action favorisant le bien-être des familles du quartier.

De plus, la direction siège à la Table de concertation du quartier Point St. Charles dont le CPE est membre. Ces assemblées sont le lieu où il est possible d'exprimer les bonnes actions à encourager ainsi que de partager les préoccupations des familles fréquentant le CPE.

Le personnel s'approprié le programme éducatif par diverses formations, des capsules pédagogiques pendant les réunions d'équipe. Il dispose également d'une heure pédagogique par semaine.

Nous partageons notre programme éducatif avec les parents des enfants accueillis en transmettant la plateforme éducative à l'inscription. Nous la rendons également disponible sur le site web du CPE. Nous sensibilisons les parents à notre programme éducatif lors de la réunion générale du début d'année. Le programme éducatif est appliqué à tous les enfants du CPE en respectant le développement de chacun, ses intérêts et ses besoins.

10. Bibliographie

- *Accueillir la petite enfance*, Programme éducatif pour les services de garde éducatifs à l'enfance ; Les publications du Québec, 2019, 196 p.

- *Cadre de référence « Gazelle et Potiron », Ministère de la famille*
- **Dubois, Émile**; *La pédagogie à Reggio Emilia, cité d'or de Loris Malaguzzi*, Publications l'Harmattan, septembre 2015, 222 p.
- **Laporte, Danielle**; *Favoriser l'estime de soi des 0-6 ans*, Publications Hôpital Ste- Justine; septembre 2002; 152 p.
- **Legendre, Renald** ; *Dictionnaire actuel de l'éducation / Renald Legendre, 3e édition*, Montréal : Guérin, 2005, 1554 p.

Sites Web :

- <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/Pages/index.aspx>
- https://fr.wikipedia.org/wiki/P%C3%A9dagogie_Reggio
- <https://espritfamille.ca/les-4-etapes-de-reggio-emilia/>
- <https://tout-petits.org/img/dossiers/qualite/Dossier-Qualite-Service-de-garde-V11-LR.pdf>
- <https://agirtot.org/thematiques/collaborer-avec-les-parents/collaborer-avec-les-parents/>
- http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/Stereotypes/programme_educatif.pdf
- https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/programme_educatif.pdf
- https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/documents/guidesoutenirpremieretransscolqualite_f.pdf